

**COMPTE-RENDU DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 AVRIL 2010**

L'AN DEUX MIL DIX , LE JEUDI HUIT AVRIL A DIX-SEPT HEURES TRENTE MINUTES

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GREFFIN, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames MARTINOFF Jacqueline - MASSELIN Yolande - DUPUIS Thérèse  
Messieurs LEMARCHAND Laurent -FONTAINE Thomas - LEGOUPIL Jacques

Étaient excusés : Monsieur Etienne ROSSIGNOL qui a donné pouvoir à Monsieur Thomas FONTAINE  
Monsieur Frédéric GEOFFROY qui a donné pouvoir à Madame Jacqueline MARTINOFF  
Monsieur Christophe BUSSON qui a donné pouvoir à Monsieur Laurent LEMARCHAND

Madame Yolande MASSELIN a été élue secrétaire de séance.

Le Maire indique que conformément au souhait de Monsieur Thomas FONTAINE, un additif concernant "la Vasque d'or" a été reçu et inséré au compte-rendu de la séance du 13 novembre 2009. Ce dernier peut donc être signé par les membres du Conseil Municipal.

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du 02 février 2010.

Le compte-rendu de la réunion du 02 février 2010 ne soulève aucune remarque.

-----

**1 / Approbation du Compte Administratif 2009 :**

Le conseil municipal, en présence de Madame Lavergne, receveur municipal, examine le compte administratif de la commune pour l'année 2009.

Après avoir pris connaissance, chapitre par chapitre de la section de fonctionnement et d'investissement, le conseil municipal, en l'absence de Monsieur le Maire qui a quitté la salle, et sous la présidence de la doyenne d'âge Thérèse DUPUIS, approuve à l'unanimité le compte administratif avec les chiffres suivants :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Recettes : 172 936, 73 €  
Résultat antérieur reporté : 89 378, 46 €  
Dépenses : 106 401, 19 €

**Excédent : 155 914 €**

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Recettes : 15 133, 00 €  
Dépenses : 34 503, 93 €  
Déficit antérieur reporté : 4 568, 41 €

**Déficit : 23 939, 34 €**

Votes pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

**...suite de la réunion du 08 avril 2010 ..**

**2/ Vote du Compte de Gestion 2009 :**

Le Conseil Municipal, en présence de Madame Lavergne, receveur municipal, examine le compte de gestion de la commune pour l'année 2009.

Le compte de gestion étant en parfaite concordance avec le compte administratif de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'approuver le compte de gestion pour l'année 2009.

Votes pour : 10                      Vote contre : 0                      Abstention : 0

**3/ Affectation du résultat 2009.**

Le Conseil Municipal, en présence de Madame Lavergne, receveur municipal, décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 155 914 € de la manière suivante :

- Versement au compte 1068 : 23 939, 34 €
- Report au 002 : 131 974, 66 €

Votes pour : 10                      Vote contre : 0                      Abstention : 0

**4/Taux d'imposition 2010.**

Monsieur le Maire propose que les taux d'imposition s'établissent de la manière suivante, sans changement

- Taxe d'habitation : 10,86 %
- Foncier bâti : 21,07 %
- Foncier non bâti : 28,27 %

Votes pour : 10                      Vote contre : 0                      Abstention : 0

**5/ Attribution des subventions aux associations .**

Monsieur le Maire expose que :

La commune est sollicitée par de nombreux organismes pour l'obtention de subventions.

Compte tenu du budget de la commune, seules les associations suivantes se verront attribuer des subventions au cours de l'année 2010 :

- Amicale des Anciens Combattants : 60 €
- Amicale des Sapeurs pompiers d'Amfreville : 60 €
- Amis de la bibliothèque d'Amfreville : 60 €
- Association Café Vanille Chocolat de Sallenelles 180 €
- Association Fanfare d' Amfreville : 180 €
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Calvados 70 €
- Comité de jumelage de Sallenelles 150 €
- Comité des Fêtes de Sallenelles 300 €
- Conseil des parents d'élèves Collège A.KASSLER 60 €
- Parents d'élèves école d'Amfreville 60 €
- Parents d'élèves école de Bréville-les-Monts 60 €

Votes pour : 10                      Vote contre : 0                      Abstention : 0

**...suite de la réunion du 08 avril 2010....**

Monsieur Christophe BUSSON rejoint la salle du Conseil Municipal à 18 heures 15 minutes.

**6/ Vote du Budget Primitif 2010**

Le conseil municipal, en présence de Madame Lavergne, receveur municipal, examine le Budget Primitif de la commune pour l'année 2010.

Après avoir pris connaissance, chapitre par chapitre de la section de fonctionnement et d'investissement, le conseil municipal approuve le Budget Primitif avec les chiffres suivants :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : 274 324, 66 €**

Recettes : 142 350, 00 €

Résultat antérieur reporté : 131 974, 66 €

Dépenses : 274 324, 66 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT : 69 285, 34 €**

Recettes : 69 285, 34 €

Dépenses d'investissement : 45 346, 00 €

Déficit antérieur reporté : 23 939, 34

Votes pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

**7/ Délibération cession gratuite de terrain Parcelle n°A 538 .**

Le Maire informe le conseil du dossier reçu par Aménagéo concernant le bornage du terrain cadastré A 538 situé Chemin du Saint-Sacrement / rue du Troarn et demande au conseil l'autorisation de signer tous les documents afférents à la cession gratuite d'une bande de terre.

Votes pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

**8/ Démission d'un membre du Conseil Municipal :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception en date du 17 mars 2010 de la part de Monsieur BLAIS William's qui donne sa démission au sein du Conseil Municipal et du CCAS.

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun autre sujet abordé .

La séance est levée à 18 heures 50 minutes .

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal